CHAPITRE II

LE DUC DE KENT. — DÉBATS PARLEMENTAIRES SUR LA MILICE. — EMISSAIRES FRANÇAIS DANS LE BAS-CANADA. — JEUNES CANADIENS DANS L'ARMÉE ANGLAISE. — MENACES DE GUERRE DE LA PART DES ETATS-UNIS. — CONDUITE LOUABLE DES CANADIENS. — LE "ROYAL CANADIEN." — GUERRE EN EUROPE. — SITUATION DE NOTRE MILICE. — CRISE POLITIQUE À QUÉBEC. — RUMEURS DE GUERRE. — TIRAGE AU SORT. — 1790-1811.

UN peu d'agitation politique se mêle toujours aux débats concernant la milice et, pareillement, lorsqu'il s'agit de changer la constitution d'un pays, la question de la milice se présente l'une des premières sur le terrain. C'est ce que nous avons vu souvent. De 1784 à 1790, il y eut requêtes sur requêtes, les unes dans un sens et les autres en opposition aux premières, mais toutes pour demander un changement politique, autrement dit le rappel de l'Acte de Québec. La question de la milice ne chômait pas au milieu de ces échanges d'arguments. Enfin, Pitt fit passer un bill calqué d'assez près sur la constitution anglaise et nous eûmes notre parlement, ce qui permettait à la province de régler elle-même ses affaires de milice et autres.

Son Altesse Royale le duc de Kent (père de la reine Victoria) arriva sur ces entrefaites et fut reçu avec enthousiasme par toute la population. Le 29 décembre 1791, à Québec, on lui donna un banquet où l'on célébra en même temps l'inauguration du régime parlementaire. Chose curieuse, on y but à la Révolution française qui venait d'éclater et qui nous semblait en ce moment marcher d'accord avec nos vues et nos aspirations les plus chères!

A l'ouverture des Chambres, il y avait un parti qui demandait la révocation de l'ordonnance concernant la milice. De fait, la chose était devenue lettre morte, mais on voulait une réorganisation. Le 11 novembre 1793, lord Dorchester mit ce projet dans le discours du trône en ouvrant la deuxième session du parlement, car on s'apercevait qu'il y avait dans la province des agitateurs venus de France pour soulever par "le cri français" ceux qui pouvaient avoir un penchant à la révolte. Il ne fut rien décidé cependant.

Le duc de Kent fit choix d'une dizaine de jeunes Canadiens appartenant à de bonnes familles et leur procura des commissions dans l'armée anglaise. De ce nombre étaient quatre Salaberry, deux Juchereau-Duchesnay et deux Des Rivières.

En 1794, la guerre menaçait entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, de sorte que lord Dorchester songea à lever la milice, mais il en fut empêché par l'attitude de certains groupes qui, s'étant figuré l'existence d'une entente du gouvernement français avec les Américains, pensaient que les troupes de France seraient chargées de remonter le Saint-Laurent pour conquérir la province. Le duc de La Rochefoucauld, alors dans le Haut-Canada (il ne vint pas dans le Bas-Canada), dit que les Canadiens auraient refusé de s'enrôler contre les Français, mais qu'ils auraient volontiers consenti à reprendre les armes contre les Américains. Il ajoute que les émissaires de la Convention (de Paris) répandus dans le Bas-Canada travaillaient sans succès à remuer la population et "ils se